

ANALYSE DU RENDEMENT DU CARBONE 50 DE LA CDPQ ENTRE 2011 et 2021

Sébastien Collard

Révision et préface d'Éric Pineault

Publiée par la coalition Sortons la Caisse du carbone

Février 2022



Analyse du rendement du « Carbone 50 » de la Caisse de dépôt et placement du Québec entre 2011 et 2021

Auteur : Sébastien Collard – Coalition Sortons la Caisse du carbone

Révision et préface : Éric Pineault

Mise en page et couverture : Diego Creimer

Publié par la Coalition Sortons la Caisse du carbone

Février 2022

Montréal, Québec, Canada

ISBN : 978-1-988870-11-3

© Coalition Sortons la Caisse du carbone – 2022

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE	4
RÉSUMÉ.....	6
Rendement du Carbone 50 en 2021	6
Tableau 1: Rendement annuel du Carbone 50 CDPQ et celui d'autres indices	6
Tableau 2: Rendement du Carbone 50 CDPQ et celui d'autres indices sur la période 2011 - 2021	7
Graphique 1: Rendement cumulé du Carbone 50.....	7
Tableau 3 : Calcul du rendement du Carbone 50 et de l'écart de rendement avec d'autres indices (en millions \$).....	8
Discussion.....	9
Le gain de 2021 n'est qu'un rebond permettant de récupérer une fraction de la perte de rendement cumulée depuis 2011.	9
Le déclin inéluctable du pétrole.	9
Le gaz fossile n'a jamais été et ne sera jamais une énergie de transition.	10
Le gaz, un mauvais investissement.....	10
Considérations.....	11
L'éléphant dans la pièce.	11
Énergir, un distributeur d'énergie qui n'est pas en phase avec la science.	12
Pistes de solution pour Énergir.....	12
Annexe 1.....	15

PRÉFACE

2021 fut une année de gestes historiques pour la Caisse de dépôt et placement du Québec. D'un côté elle annonça un important programme de désinvestissement de ses placements fossiles, essentiellement les actifs directement reliés à l'industrie pétrolière, et nous ne pouvons que saluer ce geste. Ce désinvestissement est certes partiel, il ne concerne pas tous ses actifs fossiles, mais il s'inscrit dans une politique plus globale de carboneutralité qui oriente aujourd'hui les décisions de placements de la Caisse. Et, en 2021, la Caisse est également devenue l'actionnaire plus que majoritaire de l'entreprise de distribution de gaz fossile Énergir. Cette consolidation de la position de la Caisse dans le capital d'Énergir est importante dans la mesure où il s'agit d'une grande entreprise québécoise qui n'est pas – encore – sous le contrôle de capital étranger, et en même temps l'avenir d'Énergir dessinera l'avenir de la transition énergétique du Québec.

Malgré une volonté apparente de contribuer à la lutte aux changements climatiques, le lecteur verra que le modèle d'affaires d'Énergir est toujours basé sur l'extension de son réseau de distribution de gaz fossile et la croissance de la consommation de cette énergie fossile qui s'en suit. Énergir, et son modèle d'affaires actuel demeurent l'un des obstacles majeurs à l'adoption d'une trajectoire de développement qui permettrait au Québec de faire une transition énergétique vers une économie qui respecte les limites planétaires en termes d'émissions de GES. La Caisse doit en demander plus à Énergir, et cela commence par l'adoption d'un plafond de distribution de gaz fossile dans son réseau qui atteigne zéro selon un échéancier qui répond à l'impératif de lutte contre les changements climatiques et non pas un impératif de prolongation de la durée de vie de ces actifs fossiles. La trajectoire qui se dessine dans l'actuel « Rapport de résilience climatique » d'Énergir est en ce sens nettement insuffisante.

Ce qui vaut pour Énergir, vaut pour tous les actifs gaziers de la Caisse. Elle doit impérativement aligner sa compréhension des dynamiques du secteur gazier et de son potentiel de contribution réel à la transition sur les consensus qui émergent à ce sujet dans la littérature scientifique. Le gaz fossile n'est plus une énergie de transition, il concurrence directement le déploiement des collecteurs et distributeurs d'énergie renouvelable. Comme le soulève ce rapport, le développement de systèmes motorisés basés sur la combustion de gaz fossile ralentit le développement et l'adoption de systèmes électrifiés en transport lourd. Mêmes enjeux de soutenabilité du côté du gaz naturel dit renouvelable (GNR) : le potentiel de substitution de méthane fossile par du méthane fabriqué à partir du compostage et de la gestion de déchets organiques est au final marginal. Pour remplacer des volumes significatifs de gaz fossile par du GNR, il faudrait avoir recours à une extraction massive de biomasse forestière à une échelle telle que cela provoquerait d'autres problèmes environnementaux, dont l'appauvrissement des sols forestiers.

Le GNR pourra certes répondre à des besoins énergétiques dans certaines niches de l'économie, mais ce n'est pas un substitut généralisable pour tous les usages actuels du gaz fossile. Bref, non seulement faut-il un arrêt immédiat de la croissance du secteur gazier, en particulier l'expansion du réseau de distribution traditionnel par gazoduc ou sous la forme de gaz naturel liquéfié, mais il faut à court et moyen terme une réduction drastique des volumes de gaz fossile que nos sociétés vont utiliser. Cela aura un impact sur tous les actifs dont la valeur est fixée dans des infrastructures d'extraction, de transport et de combustion de cet hydrocarbure.

Au mois d'avril, le GIEC publiera le rapport de son Groupe de travail 3 qui porte sur les politiques de lutte aux changements climatiques. Dans ce rapport, le GIEC va soutenir que cette lutte ne peut plus reposer uniquement, ou même principalement, sur d'éventuelles innovations technologiques dans le secteur énergétique. Cette lutte – en contexte d'urgence climatique - doit reposer sur un effort de transition – ici, dans un pays relativement privilégié – qui passe par une descente énergétique.

La Caisse doit alors déjà examiner son portefeuille pour protéger la valeur de son actif de ce développement. Mais elle doit aussi se poser la question de la nature de sa contribution à cette descente par ses investissements dans la transition au Québec.

-Éric Pineault, sociologue et membre de l'Institut des sciences de l'environnement de l'UQÀM

RÉSUMÉ

Sortons la Caisse du carbone analyse depuis 2011 le rendement des 50 entreprises du secteur de l'exploitation pétrolière et gazière dans lesquelles la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ) détient ses plus importants investissements boursiers. En 2021, ce groupe d'entreprises formant l'indice Carbone 50 a obtenu pour la deuxième fois en 11 ans une performance supérieure aux indices boursiers avec lesquels nous le comparons (Dow Jones et MSCI ACWI ex-Fossil Fuels). La valeur de cet indice a rebondi de 31,4 % en un an après avoir subi en 2020 une perte de 31,6 %. En 11 ans, les pertes du Carbone 50 se chiffrent à -25,6 % alors que les autres indices boursiers ont connu sur la même période une croissance de 100 à 150 %.

À l'automne 2021, la CDPQ a posé un geste historique en [annonçant](#) le désinvestissement de toutes les compagnies du secteur de l'extraction du pétrole d'ici la fin de 2022 en plus de cesser d'investir et dans la construction de pipelines de pétrole. La récupération partielle des pertes de 2020 en 2021 offre une fenêtre d'opportunité de finaliser le désinvestissement de cet actif de 4 milliards, et ce, en mettant fin aux pertes de rendement s'accumulant depuis 2011 et totalisant maintenant 15 milliards avec le marché international hors énergies fossiles. La Caisse doit maintenant s'attaquer au gaz naturel qui n'est pas une « énergie de transition ». Sortons la Caisse du carbone considère qu'il faut replacer rapidement l'ensemble des activités d'Énergir dans des créneaux porteurs d'avenir et propose des pistes de solutions.

Rendement du Carbone 50 en 2021

La méthode utilisée par Sortons la Caisse du carbone est identique à celle de ses précédents rapports (tous les détails se trouvent dans le rapport de 2018). Les rapports annuels 2010 à 2020 de la CDPQ sont utilisés pour calculer la valeur des actions en dollars canadiens des 50 entreprises du secteur du gaz et du pétrole dans lesquelles - pour chacune de ces années - la détention boursière de la CDPQ est la plus élevée. La valeur des actions à la fin de l'année 2021 est basée sur la conversion en dollars canadiens des données retrouvées sur les marchés boursiers. Le scénario « neutre » est utilisé pour les calculs, c'est-à-dire que nous faisons comme si la Caisse, pendant l'année, conservait le même nombre d'actions que celles détenues au début de l'année et ne procédait à aucune vente ni à aucun achat en cours d'année.

Tableau 1: Rendement annuel du Carbone 50 CDPQ et celui d'autres indices

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Carbone 50 CDPQ	-12,9 %	-4,2 %	12,2 %	-17,4 %	-18,4 %	28,7 %	-8,6 %	-13,7 %	8,6 %	-31,6 %	31,4 %
Portefeuille global d'actions CDPQ	-4,2 %	12,2 %	22,9 %	13,9 %	11,0 %	10,4 %	13,6 %	3,5 %	15,3 %	12,7 %	
Dow Jones	5,5 %	7,3 %	26,5 %	7,5 %	-2,2 %	13,4 %	25,1 %	-5,6 %	22,3 %	7,2 %	18,7 %
MSCI ACWI ex fossil (CAD)	0,29 %	13,23 %	40,06 %	20,10 %	23,17 %	-3,74 %	16,37 %	0,23 %	17,00 %	24,01 %	5,52 %

Tableau 2: Rendement du Carbone 50 CDPQ et celui d'autres indices sur la période 2011 - 2021

	Moyenne 2011 - 2021	Rendement cumulatif 2011 - 2021
Carbone 50 CDPQ	-2.3 %	- 25,6 %
Portefeuille global d'actions CDPQ	11.1 %	98.6%
Dow Jones	11.4 %	125.8%
MSCI ACWI ex fossil (CAD)	14.2 %	156.2%

Graphique 1: Rendement cumulé du Carbone 50

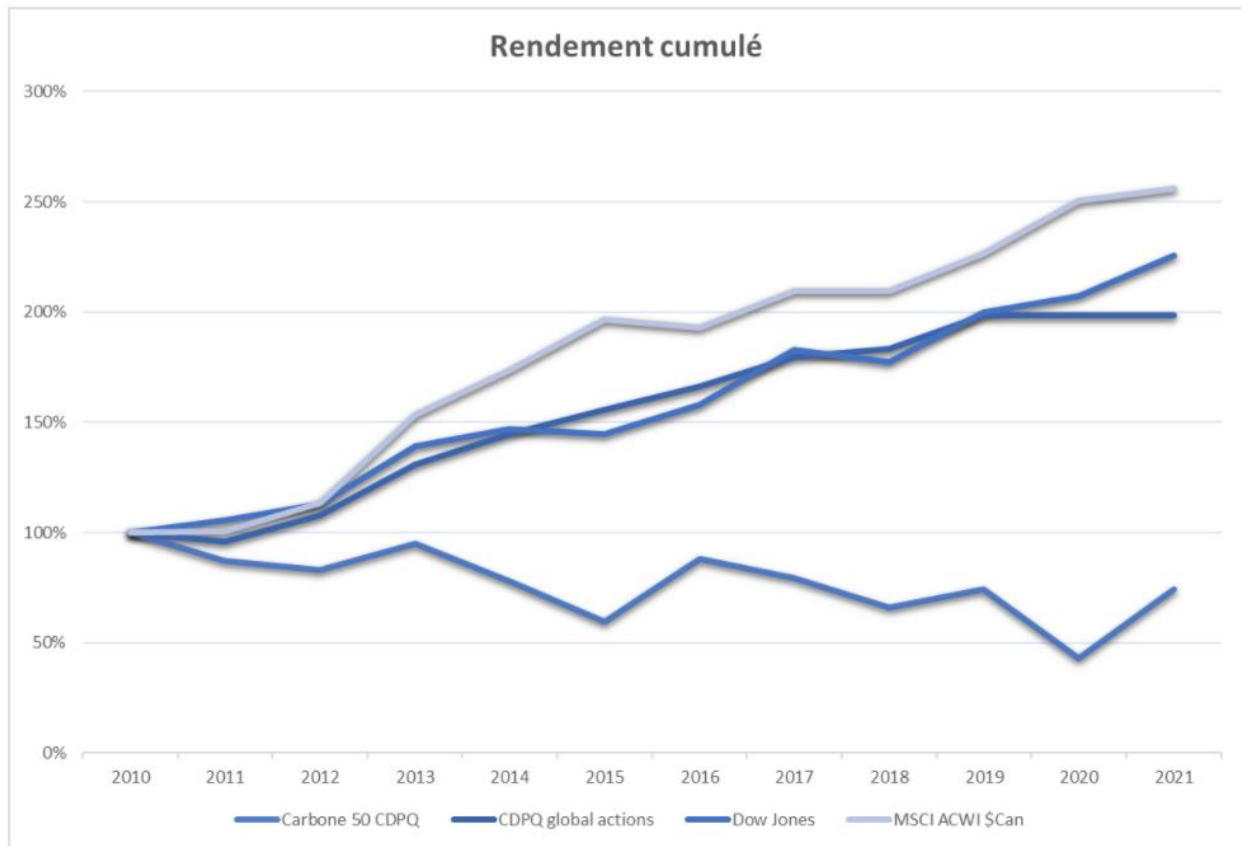


Tableau 3 : Calcul du rendement du Carbone 50 et de l'écart de rendement avec d'autres indices (en millions \$)

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Total
Valeur totale CDPQ Carbone 50	4 494	6 010	6 596	7 793	7 662	7 180	10 769	10 371	7 739	7 553	4 181	S/O
Rendement brut du Carbone 50	(581)	(250)	805	(1 352)	(1 410)	2 061	(927)	(1 416)	662	(2 384)	1 320	(3 472)
Écart rendement du carbone 50 avec la Caisse	(393)	(983)	(706)	(2 435)	(2 252)	1 315	(2 392)	(1 779)	(522)	(2 384)	1 320	(12 171)
Écart rendement du Carbone 50 avec le DWJ	(830)	(686)	(943)	(1 938)	(1 239)	1 098	(3 628)	(832)	(1 066)	(2 932)	531	(12 459)
Écart rendement du Carbone 50 avec le MSCI ACWI ex fossil fuel	(594)	(1 045)	(1 838)	(2 919)	(3 185)	2 330	(2 690)	(1 439)	(653)	(4 198)	1 083	(15 142)

Au début de l'année 2020, le Carbone 50 présentait une valeur de 7,6 milliards (tableau 3) et, considérant l'évolution des titres en cours d'année, a connu une perte estimée de 2,4 milliards¹. Si la Caisse n'avait procédé à aucune vente ni aucune acquisition, le carbone 50 aurait eu, au début de l'année suivante, une valeur de 5,2 milliards (7,6G \$ - 2,4G \$). Le rapport annuel 2020 de la Caisse révèle que le carbone 50 avait une valeur d'un milliard de moins au début de l'année 2021, soit de 4,2 milliards. Ceci montre que la Caisse a opéré une vente d'actions d'une valeur d'environ 1 milliard pendant l'année 2020.

Suite à la baisse de valeur de 31,6 % enregistrée en 2020, la valeur du Carbone 50 a augmenté de 31,4 %, au cours de l'année 2021. L'actif de 4,2 milliards a généré un rendement de 1,3 milliard (tableaux 1 et 3). Il s'agit du quatrième rendement positif seulement en 11 ans et seulement de la deuxième année où ce rendement est supérieur aux autres indices utilisés dans cette étude (c'est en 2016 que cette situation avait aussi été rencontrée). Depuis 2011, le taux de rendement annuel moyen de l'indice s'établit à -2,3 % (tableau 2), alors que le rendement cumulé atteint à -3,5 milliards de dollars.

Lorsqu'on analyse le rendement qui aurait été obtenu si cet argent avait été placé dans d'autres indices, on remarque d'abord que le [rendement du Dow Jones \(New York\)](#) en 2021 a été de 18,7 %. [L'indice MSCI ACWI ex-Fossil Fuels](#), en dollars canadiens, permet quant à lui de connaître l'évolution du marché boursier mondial lorsqu'on exclut les sociétés investies dans les énergies fossiles. Son rendement a été de 5,5 % en 2021. Notons qu'il est actuellement trop tôt pour connaître le rendement boursier global de la Caisse pour 2021.

De 2011 à 2021, la Caisse aurait permis aux Québécois-es d'obtenir un rendement supérieur se situant entre 12,1 et 15,1 milliards (tableau 3) si l'argent du Carbone 50 avait été désinvesti et placé sur l'un des

¹ 7,6 milliards multiplié par une perte de 31,6% (tableau 1) donne 2,4 milliards.

trois indices de comparaison utilisés (portefeuille global d'actions de la CDPQ, Dow Jones et MSCI ACWI ex fossil fuel).

En 2021, une analyse individuelle des 50 placements (à l'annexe 1), montre qu'il ne restait plus que 99 millions dans la société Exxon au début de l'année alors qu'au début de l'année 2020, l'actif dans Exxon était de 781 millions. Considérant qu'Exxon constitue un [exemple à ne pas suivre](#) pour limiter l'empreinte environnementale de ses activités et que cette société a investi des [milliards](#) pour ralentir la transition vers les énergies renouvelables, le choix de la Caisse de délaisser Exxon ne peut qu'être salué.

Inversement, au début de 2021, la Caisse présentait un actif de 405 millions dans la société Suncor (spécialisé dans la production de pétrole des sables bitumineux), ceci alors que son actif de 588 millions n'aurait dû valoir que 295 millions à la fin 2020 en raison d'une perte de valeur estimée à 293 millions en cours d'année. Si l'actif était supérieur au début de l'année 2021, c'est que la Caisse a fait l'acquisition de 52 millions d'actions en 2020. Qui peut bien faire le choix d'investir des centaines de millions dans une société exploitant l'un des pétroles les plus polluants de la planète ([les sables bitumineux](#))? La question demeure entière et l'on ne peut que souhaiter que la Caisse ait profité de l'augmentation de la valeur du placement en 2021 pour corriger la situation et s'en départir.

En ce qui concerne l'exploitation des sables bitumineux, on remarque qu'en 2021 la Caisse ne détient plus d'actions dans les sociétés Seven Generation et Pembina. Dans le dernier cas, une portion importante de la valeur en action a été transformée en obligations, ce qui a exclu cette société de l'analyse du Carbone 50, basée sur les actions publiques, tout en la conservant dans le portefeuille de la Caisse. Au début de l'année 2021, la Caisse conservait 1,9 milliard dans les sociétés en bourse exploitant ou transportant le pétrole des sables bitumineux (Suncor, CNRL, TransCanada et Enbridge). Au début de l'année 2020, les sociétés investies dans l'exploitation des sables bitumineux représentaient un montant de 3,3 milliards. Sortons la Caisse du carbone considère que la Caisse devrait désinvestir de toutes ces compagnies.

Discussion

Le gain de 2021 n'est qu'un rebond permettant de récupérer une fraction de la perte de rendement cumulée depuis 2011. Si l'indice Carbone 50 a produit un rendement plus élevé d'un milliard en 2021 comparativement aux autres indices utilisés dans nos rapports, il ne faut pas oublier que la perte de rendement cumulée depuis 2011 se situe, elle, entre 12 et 15 milliards. En effet, les indices comparatifs ont connu une croissance beaucoup plus stable (entre 100 et 150 %) sur 11 ans. Les gestionnaires du portefeuille de la Caisse de dépôt connaissent depuis des années la sous-performance chronique du pétrole et du gaz. Le désinvestissement des hydrocarbures au profit d'autres investissements, comme dans les énergies propres, semble le seul moyen de protéger l'environnement et l'avoir des épargnants.

Le déclin inéluctable du pétrole. En 2021, l'électrification des transports a atteint dans plusieurs grands marchés le seuil au-delà duquel la transformation technologique procède très rapidement et ce seuil est sur le point d'être atteint à [l'échelle mondiale](#) (8,6 %). Ainsi, les ventes de véhicules électriques ont atteint 15 % en [Chine](#) et 19 % en [Europe](#). Lorsqu'une technologie présente des avantages importants sur la précédente (ex.: téléphone intelligent, caméra numérique, etc.) et que [plus de 10 %](#) des consommateurs l'adoptent, la technologie précédente est vouée à disparaître en quelques années. C'est exactement ce qui s'est passé en [Norvège](#) où les véhicules électriques ont dépassé 10 % des ventes en 2014 et où aujourd'hui

les véhicules qui ne présentent aucune forme d'électrification ne représentent que 3,3 % des ventes pour l'essence et 3,5 % pour le diesel. L'impact de cette transformation technologique sur [les ventes d'essence et de diesel](#) a été très significatif en 2021, avec un recul de 7,2 %².

L'électrification des transports n'est pas une avenue parfaite sur le plan environnemental et il ne peut s'agir de la seule option pour diminuer notre consommation de pétrole. La mise en place de [plusieurs conditions](#) est d'ailleurs nécessaire afin que l'électrification des transports ait meilleure mine. Ceci étant dit, d'un strict point de vue de changement technologique, les moteurs à combustion interne n'ont plus d'avenir et les impacts sur l'un des sujets de notre étude (c.-à-d. la valeur de l'énergie fossile qu'est le pétrole) sont inévitables et se feront sentir de manière croissante.

En effet, en 10 ans, le [coût d'un kilowatt-heure de batteries lithium-ion](#) a été divisé par 10 et il est maintenant possible d'emmagasiner dans les batteries [trois fois plus d'énergie par kilogramme](#). L'évolution des coûts et de la densité d'énergie des batteries n'est pas appelée à s'arrêter. Au contraire, certains diront que nous sommes à la fin du commencement de cette transition. *Avec les compagnies Lion et Taïga, les Québécois-es sont extrêmement bien positionné-es pour comprendre que tous les secteurs du transport seront électrifiés, ce qui nous fait dire que le déclin du pétrole est inéluctable.*

Le gaz fossile n'a jamais été et ne sera jamais une énergie de transition. En Amérique du Nord, à l'exception d'un [volume très limité](#) produit à partir de la transformation de la matière organique, le gaz que l'on consomme est essentiellement issu de la fracturation hydraulique. Plusieurs études suggèrent que ce procédé hautement dommageable en fait une énergie pratiquement aussi polluante que le [charbon](#). En effet, les produits utilisés lors de la fracturation hydraulique et les émissions fugitives de méthane générées plombent sérieusement l'évaluation globale du cycle de vie du gaz. Dire que le gaz est une énergie de transition est un superbe exemple du « bla, bla, bla » que dénonce Greta Tumberg. Cessons de mentir, la vérité c'est que le gaz pollue, point.

Nous n'avons pas besoin du gaz pour opérer la transition. Le seul exemple notable de transfert technologique du charbon au gaz (les États-Unis) n'a pas été effectué à des fins environnementales. C'est plutôt la ruée vers la fracturation hydraulique qui explique en grande partie la situation chez notre voisin du sud. Lorsque l'on regarde trois pays en voie de réussir à éliminer le charbon ([l'Allemagne](#), [l'Australie](#) et le [Royaume-Uni](#)), aucun n'a vu sa consommation de gaz augmenter significativement en dix ans. Et pourtant, l'Allemagne effectue sa transition malgré des ressources renouvelables limitées et des règles exigeant parallèlement la sortie du nucléaire. En Europe, plus de la moitié des nouvelles énergies renouvelables depuis 2019 ont d'ailleurs [remplacé le gaz](#). L'Australie, quant à elle, avance dans sa transition au grand dam d'un gouvernement fédéral faisant tout en son pouvoir pour limiter l'essor des énergies renouvelables, et ce, malgré la démonstration répétée que ces freins sont onéreux pour ses habitants. *La transition vers une économie à 100 % énergie renouvelable est possible partout à travers le monde, sans gaz et à moindre prix, car ces énergies sont [moins dispendieuses](#) à construire et à opérer.*

Le gaz, un mauvais investissement. D'un point de vue économique, pourquoi répéter l'erreur de rester trop longtemps dans le gaz, comme la Caisse l'a fait pour le charbon et le pétrole? Les énergies renouvelables

² La baisse du nombre de déplacements associée à la pandémie de COVID-19 a été bien supérieure en 2020 par rapport à celle retrouvée en 2021 et ne peut expliquer cette situation.

sont [moins dispendieuses](#), beaucoup moins polluantes et leurs revenus sont stables. Pourquoi reporter, attendre et se fier aux Fred Cailloux de la finance?

Le Québec est un territoire où sont produits les minéraux critiques de l'électrification (graphite, lithium, aluminium, nickel, etc.). Le Québec a accès à une énergie renouvelable pour les transformer et nous disposons des ressources innovantes nécessaires pour produire des véhicules électriques et des batteries. Le [PDG de Lion](#) expliquait récemment qu'il a dû investir ses économies personnelles pour démarrer son entreprise qui est aujourd'hui un leader mondial reconnu de l'électrification du transport lourd. Pendant qu'il mettait en jeu son avoir, le [gouvernement du Québec et Énergir \(alors Gaz Métro\)](#) étaient occupés à développer le gaz dans le transport lourd. Lorsqu'on sait au final que l'électrification du transport lourd sera moins [dispendieuse](#), on ne peut que regarder en arrière et se dire : « quelle perte de temps, de ressources et d'argent! Quelle vision de sur-place! »

Voici quelques citations du [Rapport sur la résilience climatique](#) 2020 d'Énergir qui se rapportent aux risques et répercussions financières du gaz dans un contexte de réchauffement climatique. Ces extraits montrent bien que ce distributeur de gaz est lui-même conscient du problème que nous exposons : *« Moindre efficacité des technologies au gaz naturel comparativement aux solutions énergétiques alternatives, changement des comportements des clients qui favorisent des sources d'énergie moins émissives en GES, baisse du coût des sources d'énergie alternatives moins émissives en GES, baisse de la demande pour le gaz naturel (résultant de l'utilisation d'équipements comparativement plus efficaces), radiation et/ou dépréciation d'actifs (résultant de l'utilisation des autres options énergétiques) et investissements non rentables ».*

Considérations

Sortons la Caisse du Carbone considère que la Caisse doit immédiatement procéder au désinvestissement de tous ses placements dans le secteur gazier et abandonner le sophisme de l'énergie de transition

L'éléphant dans la pièce. Lorsque l'on parle du gaz au Québec, il y a un éléphant dans la pièce qui empêche d'avancer, c'est Énergir. En 2020, la Caisse détenait 1,25 milliard dans Énergir, le principal distributeur de gaz au Québec. En 2021, elle a investi 1,14 milliard pour racheter la participation d'Enbridge (39 %) et un montant potentiel de 473,7 millions supplémentaires en 2022 pour racheter la part de la [British Columbia Investment Management Corporation](#) (15 %). La Caisse détient maintenant 80,9 % des parts d'Énergir³.

Sortons la Caisse du carbone a pour mission de faire pression sur la Caisse pour qu'elle désinvestisse de tout placement dans les entreprises exploitant les énergies fossiles dans la mesure où celles-ci ne sont pas déjà investies dans la transformation de leur modèle d'affaires de manière à respecter les exigences de la science afin de contenir le réchauffement climatique à 1,5°C. Pour imaginer cette idée, notre groupe aurait pu ne pas faire pression sur la Caisse pour qu'elle désinvestisse de la société danoise Dong Energy qui exploitait le pétrole en mer au moment où celle-ci était en transformation pour devenir [Orsted](#), une entreprise maintenant 100 % investie dans l'énergie renouvelable, plus précisément l'éolien en mer. La

³ Notons qu'Énergir ne fait pas partie de l'indice carbone 50, puisque son placement était sous forme d'obligations plutôt que d'actions dans le rapport annuel 2020.

question n'est pas différente pour Énergir. Nous ne pouvons pas être plus intransigeants pour une société québécoise qu'une société danoise et inversement, le Québec ne peut pas critiquer le secteur pétrolier albertain et être moins exigeant envers ses propres entreprises.

Énergir, un distributeur d'énergie qui n'est pas en phase avec la science. Rappelons que les exigences de la science pour limiter le réchauffement de la planète à 1,5°C sont de diminuer les émissions mondiales d'au moins 50 % en 2030 et d'atteindre la carboneutralité au plus tard en 2050. La juste part du Québec, vu sa contribution historique et sa capacité d'agir, s'élève à une réduction des émissions domestiques d'[au moins 65% sous les niveaux de 1990 d'ici 2030](#). Le modèle d'Énergir ne vise pas une diminution de l'utilisation du gaz qui serait de l'ampleur de ce que la science exige en 2030 et 2050.

Dans son [Rapport sur la résilience climatique](#), Énergir indique que le gaz naturel, dont il distribue 97% des volumes, est responsable de 15% du bilan total des GES au Québec. L'entreprise indique viser la carboneutralité dans le secteur du bâtiment à l'horizon 2050, ce qui se traduirait par une réduction d'environ 70 % des émissions de GES attribuables à l'utilisation du gaz naturel par l'ensemble de sa clientèle. Pour le 30% restant, distribué chez des clients industriels, elle est transparente en indiquant qu'elle « cherchera à identifier d'autres solutions visant la carboneutralité de sa clientèle pour 2050 ».

En 2030, Énergir vise une réduction des émissions de GES d'environ 30 % par rapport à 2020. Notons toutefois que la société indique que le volume de gaz vendu pourrait rester stable. En ce qui concerne ses filiales, pour Vermont Gas, les objectifs sont les mêmes. Pour Green Mountain Power, l'ambition, c'est d'atteindre un portefeuille d'approvisionnement énergétique zéro carbone à 100 % d'ici 2025 et 100 % renouvelable d'ici 2030.

Sortons la Casse du carbone considère que le plan de [décarbonation](#) d'Énergir ne répond pas aux exigences de la science pour limiter le réchauffement à 1,5°C. La Caisse devrait donc vendre tous ses actifs dans Énergir ou exiger un redressement immédiat du plan climat de cette société.

Pistes de solution pour Énergir

- Selon la chaire de gestion du secteur de l'énergie des [HEC Montréal](#), **la consommation québécoise de gaz naturel pourrait être électrifiée à 79 %**. La lecture du [Rapport sur la résilience climatique](#) ne nous a pas permis de constater que cet objectif était une priorité pour Énergir, ce qui indique que deux problèmes majeurs sont pelletés par en avant. D'abord, l'état d'urgence climatique n'est manifestement pas pris au sérieux. Ensuite, la survie d'Énergir se trouve compromise parce que cette société n'est pas mandatée pour développer les créneaux porteurs de son avenir.
- En ce qui concerne le **chauffage des bâtiments**, rappelons une évidence: il faudra cesser complètement d'utiliser le gaz fossile (essentiellement de schiste) bien avant 2050. Prétexter que le gaz est utile par temps froid et qu'il évite à Hydro-Québec de devoir livrer une énergie dispendieuse limite l'évolution technologique et l'ouverture de créneaux salutaires pour Énergir. Le Québec ne cesse de répéter qu'il a assez d'électricité pour en exporter, nous ne manquons donc pas d'énergie. Nous manquons de solutions pendant l'hiver lors des pointes pour déployer

l'électricité instantanément en grande quantité et de manière abordable. Mettons à contribution Énergir pour développer des solutions pérennes au niveau des bâtiments: se spécialiser dans les mandats de **conservation d'énergie**, investir le champ des **systemes de chauffage** recourant aux pompes à chaleur, investir le secteur des **toits solaires** ou offrir des solutions de stockage d'électricité aux particuliers pouvant être reliées pour former une **batterie géante** (comme elle le fait déjà au [Vermont](#)).

- Au niveau de la **production d'électricité**, Énergir peut continuer de développer de nouveaux parcs éoliens d'envergure comme elle a d'ailleurs annoncé qu'elle le ferait à la [Seigneurie de Beaupré](#). Le Québec aurait aussi avantage à identifier et développer des moyens d'augmenter la production hydroélectrique de pointe sur les barrages existants, ce à quoi Énergir pourrait contribuer si Hydro-Québec continue d'exprimer manquer de puissance en période de pointe hivernale.
- En ce qui concerne le **transport lourd**, nous avons fait état précédemment que ce secteur sera électrifié en raison de la baisse du coût des batteries. Comment le gouvernement du Québec, la Caisse et Énergir peuvent-ils penser créer de la richesse au Québec en laissant le transport lourd faire un détour dans le gaz et en nuisant au passage aux constructeurs électriques tels que Lion? De la même manière, pourquoi tous les autobus avec des pare-chocs verts au Québec sont-ils essentiellement alimentés au gaz propane? L'écoblanchiment du transport lourd qui finance les énergies fossiles de l'Ouest canadien et des États-Unis doit cesser, car le gaz ne pourra pas concurrencer l'électricité dans le transport lourd.
- En ce qui concerne la **grande industrie**, l'objectif que se sont donné Énergir et le [gouvernement du Québec](#) d'alimenter celle-ci au gaz naturel liquéfié (GNL) dans le nord du Québec est à contre-courant. Pourquoi subventionner l'entrée du gaz de schiste dans ces régions et compétitionner l'énergie de demain? En quoi la Caisse remplit-elle sa mission de rechercher « le rendement optimal du capital de ses déposants dans le respect de leur politique de placement tout en contribuant au développement économique du Québec » avec cette pratique? Les projets d'énergies renouvelables pour la grande industrie commencent partout à être déployés autour de l'hydrogène vert, produit par hydrolyse avec des énergies renouvelables ([Suède](#), [Allemagne](#) et [Australie](#)). Comme le plus grand catalyseur actuellement en fonction dans le monde se situe au Québec, à [Varenes](#), pourquoi Énergir n'est-elle pas sommée de joindre immédiatement l'effort de collaboration pour faire du Québec un leader de l'énergie renouvelable en stimulant la création d'électrolyseurs branchés sur nos sources renouvelables dans le nord du Québec?

Certaines de ces idées peuvent sembler irréalistes, alors que d'autres, importantes, sont peut-être absentes. Ceci étant dit, ces idées reflètent le niveau d'audace que l'urgence climatique commande. La vision actuelle d'Énergir - bien qu'elle affirme vouloir s'approcher des exigences de la science - conserve un plan d'affaires centré sur le gaz. C'est comme si l'entreprise Dong n'avait jamais rêvé de devenir Orsted. C'est comme si Énergir était encore Gaz Métro. C'est condamner à plus ou moins long terme la rentabilité d'une entreprise, le bien-être de ses travailleurs et le rendement du bas de laine des Québécois.es.. C'est refuser la transition juste.

La Caisse a fait des pas importants dans la transition, pas qui ont été reconnus par la coalition Sortons la Caisse du carbone. Nous croyons qu'il est temps en 2022 d'achever le travail, ce qui passe par une réorientation de sa position sur le gaz de schiste de manière à respecter les exigences de la science pour limiter le réchauffement à 1,5°C, à larguer ou réorienter Énergir et, enfin, à sortir du secteur du transport des énergies fossiles.

-Sébastien Collard, pour la coalition Sortons la Caisse du Carbone

Annexe 1

Compagnies	# d'actions 2020	Valeur des actions 2020- 12-31 (en millions \$)	Valeur de l'action 2020-12-31 en CAD	Valeur de l'action le 20210-12- 31 en CAD	Valeur projetée des actions le 2021-12-31 (en millions)
TOTAL SA	13777110	758,1	55,0	64,1	882,9
Enbridge Inc	15600000	635,1	40,7	49,4	770,8
Canadian Natural Resources Limited	18000000	550,6	30,6	53,5	962,1
Suncor Énergie Inc	18950000	404,6	21,4	31,7	599,8
TransCanada Corporation	6650000	344,1	51,7	58,8	391,2
EQT Corp	9920919	160,6	16,2	27,5	273,2
Schlumberger Ltd	4512735	125,5	27,8	37,8	170,6
TechnipFMC PLC	9896346	118,5	12,0	10,4	103,2
Lukoil PJSC	1148028	102,2	89,0	110,7	127,1
Exxon Mobil Corp	1893972	99,5	52,5	77,3	146,3
Chevron Corp	636530	68,5	107,6	148,2	94,3
BP PLC	14472228	64,2	4,4	5,7	81,9
Royal Dutch Shell PLC A	2796555	63,2	22,6	24,4	68,2
Royal Dutch Shell PLC B	2521328	55,3	21,9	24,4	61,5
Novatek OAO	235261	49,0	208,3	295,7	69,6

PTT PCL	24223428	43,8	1,8	1,4	34,6
SK Innovation Co Ltd	162865	36,3	222,9	253,2	41,2
Equinor ASA	1550643	33,4	21,5	33,8	52,4
Tatneft PJSC	3260585	28,8	8,8	8,5	27,6
MOL Hungarian Oil & Gas PLC	3034911	28,6	9,4	9,8	29,7
ConocoPhillips	483733	24,6	50,9	91,1	44,1
Eni SpA	1825728	24,3	13,3	17,5	32,0
Reliance Industries Ltd	695043	24,1	34,7	40,1	27,9
Rosneft Oil Co PJSC	2836332	21,3	7,5	10,1	28,6
Marathon Petroleum Corp	381124	20,1	52,7	80,8	30,8
China Petroleum & Chemical Corp H	32699479	18,6	0,6	0,6	19,2
Occidental Petroleum Corp	824615	18,2	22,1	36,6	30,2
Halliburton Co	679288	16,4	24,1	28,9	19,6
Petroleo Brasileiro SA	2313709	16,1	7,0	6,9	16,1
Kinder Morgan Inc	764144	13,3	17,4	20,0	15,3
Aegis Logistics Ltd	3000000	13,2	4,4	3,8	11,3
Williams Cos Inc, The	507911	13	25,6	32,9	16,7
Valero Energy Corp	177492	12,8	72,1	94,8	16,8

Surgutneftegas OJSC	16488434	11,9	0,7	0,6	10,7
Polski Koncern Naftowy Orlen SA	599254	11,8	19,7	23,3	13,9
Formosa Petrochemical Corp	2511273	11,4	4,5	4,4	11,0
Phillips 66	126784	11,3	89,1	91,5	11,6
China Gas Holdings Ltd	2146293	10,9	5,1	2,6	5,6
CNOOC Ltd	9133801	10,8	1,2	1,3	11,9
OMV Petrom SA	91985027	10,7	0,1	0,1	12,4
Surgutneftegas PJSC	16996124	10,6	0,6	0,7	11,4
Oil & Natural Gas Corp Ltd	6446364	10,5	1,6	2,4	15,5
Duke Energy Corp	87647	10,2	116,4	132,4	11,6
PTT Exploration & Production PCL	2424608	10,1	4,2	4,4	10,7
Transneft PJSC	4082	9,9	2425,3	2675,2	10,9
Baker Hughes a GE Co	367991	9,8	26,6	30,4	11,2
Engie SA	501649	9,8	19,5	18,7	9,4
EOG Resources Inc	143716	9,1	63,3	112,1	16,1
AP Moeller - Maersk AS B	2869	8,2	2858,1	4529,7	13,0
OMV AG	158840	8,2	51,6	71,7	11,4
Total		4181,1			5495,2

Analyse du rendement du « Carbone 50 » de la Caisse de dépôt et placement du Québec entre 2011 et 2021

© Coalition Sortons la Caisse du carbone – 2022